

OFFRE D'EMPLOI

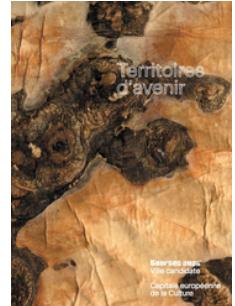
Chargé·e de production arts vivants



Présentation de la structure

Bourges a été désignée Capitale européenne de la Culture pour l'année 2028, à l'issue d'une compétition de plusieurs années. Une association loi 1901 porte le projet de mise en oeuvre, qui rassemble la Ville de Bourges, l'Agglomération Bourges plus, le Département du Cher, la Région Centre - Val de Loire et l'État. Ancrée dans une riche histoire culturelle et un patrimoine exceptionnel, Bourges se réinvente pour devenir un carrefour dynamique de la créativité européenne.

L'objectif est de réaliser une Capitale européenne de la Culture à taille humaine dans une ville de moins de 100 000 habitant·es et sur le territoire régional. Notre capitale aura aussi l'ambition de respecter les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.



[Consultez notre dossier de candidature.](#)

Projets arts vivants :

Bourges 2028 entend également inscrire des projets artistiques dans une grande partie de la région Centre-Val de Loire afin d'en éclairer la diversité paysagère et culturelle. Ainsi, plusieurs partenariats et coproductions seront mis en place avec des acteurs régionaux et nationaux dans le secteur du spectacle vivant (théâtre, musique, résidences d'artistes...).

Par ailleurs, deux des temps forts de la Capitale seront sa cérémonie d'ouverture et sa cérémonie de clôture, avec un axe musiques actuelles et participation citoyenne.

Profil recherché



Pré-requis :

- Solide expérience et références confirmées à des responsabilités équivalentes
- Expertise dans le domaine du spectacle vivant (notamment musique, danse et théâtre)
- Bonne maîtrise des enjeux relatifs aux projets arts vivants
- Expérience dans l'accompagnement à la création auprès d'artistes / metteurs en scène
- Bonne connaissance du secteur
- Très bonne connaissance des contrats spécifiques au spectacle
- Maîtrise des techniques de production spécifiques à la création contemporaine
- Qualités relationnelles aiguës, sens de la diplomatie et dispositions pour la négociation
- Sens de l'organisation, de la prévision et de l'anticipation
- Grande rigueur, esprit d'analyse et de synthèse
- Bonne maîtrise des règles administratives, juridiques et financières
- Grande sensibilité aux sujets environnementaux et RSE
- Aptitude à être mobile, permis B nécessaire
- Bon niveau d'anglais

Compétences et savoir-être :

- Connaissance et pratique avérées des circuits et réseaux professionnels internationaux (notamment musique, danse et théâtre)
- Connaissance des procédures relatives aux marchés publics et mise en concurrence

Missions



Sous l'autorité de la directrice de production et en lien avec les différents partenaires, co-producteurs et institutions, le·la chargé·e de production aura pour mission de :

- Porter la mise en oeuvre opérationnelle (organisation de la production, gestion budgétaire, suivi juridique/contractuel et logistique) des différents projets artistiques confiés dans le respect des objectifs de qualité et de moyens alloués à la production et des exigences légales, réglementaires et de sécurité en place au sein de la Capitale européenne de la Culture ;
- Utiliser de manière cohérente et coordonnée l'ensemble des ressources permettant de concrétiser les projets artistiques arts vivants. Il·elle aide à la décision quant aux démarches à mener, et cherche à créer une synergie entre les partenaires de chaque projet afin d'impulser une dynamique autour de la création artistique ;
- Assurer le suivi des missions, de leurs engagements subséquents et de la facturation en relation avec les chargé·es du suivi budgétaire du service ;
- Contractualisation avec les différentes parties prenantes (artistes, partenaires, prestataires...) en lien avec le·la juriste ;
- Remplir un rôle d'interface avec les acteurs partenaires tout en participant à exprimer son point de vue dans les réunions ou rendez-vous ;
- Les projets développés, dans le cadre de Bourges 2028, pourront prendre la forme de commandes spécifiques avec des créations ou s'inscrire dans des schémas plus traditionnels (coproductions, co-réalisations et co-accueils, cessions, tournées en Région Centre-Val de Loire, résidences sur le territoire) ;
- Le/la chargé.e de production participe à la recherche de financements spécifiques, de coproducteurs et de lieux de diffusion.

Conditions

- Contrat à durée indéterminée de droit privé, temps plein ;
- Salaire selon profil et expérience ;
- Domiciliation sur le territoire régional nécessaire.

Lieu de travail

- Dans les locaux de l'association, au 36 rue Moyenne à Bourges ;
- Le·la salarié·e pourra être amené·e à se déplacer pour les besoins du service, sans que ces déplacements constituent un changement de lieu de travail.

Calendrier

- Date limite de candidature : 20 janvier 2026 ;
- Entretiens : fin janvier ;
- Poste à pourvoir dès que possible.